

Vidéo vigilance

Depuis plusieurs mois, les journalistes de France info composent avec l'apparition de caméras en studio et des spots qui vont avec. Le dispositif permet de filmer les invités et d'envoyer les images sur internet. Images mises également à la disposition des télés.

Prochaine étape : les débats, et donc plusieurs caméras, chacune braquée sur un micro. Le système n'en est encore qu'à la phase expérimentale. Et dans le grand laboratoire France Info, deux journalistes ont joué les cobayes malgré eux. Ces présentateurs sont apparus brièvement à l'image au moment du rappel des titres, juste avant l'invité. Sans le savoir, ils se sont retrouvés sur internet. « *L'erreur technique est en passe d'être corrigée* », explique la direction. Dont acte.

Au cours d'une réunion, les délégués du personnel avaient insisté sur la transparence indispensable à la mise en œuvre de ce nouveau système. Mais aussi sur le respect du droit à l'image et des libertés individuelles. Pas question de filmer un journaliste, un chroniqueur ou même un invité, sans son accord. Pas question non plus, à l'avenir, de conditionner une embauche à cet accord. Ou d'imposer une tenue vestimentaire...

Il y a quelques jours, au cours du CCE, la direction a annoncé qu'elle venait de commencer une enquête auprès des chaînes sur l'utilisation de la vidéo. Si elle est un plus pour nos stations, la vidéo ne doit pas se faire au détriment des libertés des salariés.

La direction de France Info s'y est engagée. Le SNJ y veillera.

Paris, le 20 mars 2010